

FICHE PLPA 2 - SECTION SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES, ET GESTION

- Option A : sciences économiques et sociales et gestion de l'entreprise
- Option B : sciences économiques et sociales et gestion commerciale
- Option C : sciences économiques et sociales et gestion de l'environnement
- Option D : sciences économiques et sociales et économie familiale et sociale
- Option E : sciences économiques et sociales et techniques comptables, bureautique

(Concours interne)

I – EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Nature des épreuves	Durée	Coefficient
1 – Etude de situations pratiques : analyse, identification des problèmes, propositions de solutions (a)	4 h	1

(a) Etude de situations pratiques : analyse, identification des problèmes, propositions de solutions

Le sujet de l'épreuve se rapporte à la section

Il s'agit de l'étude de situations caractéristiques de la section dans laquelle concourt le candidat.

A partir des données définissant les situations dans leurs divers aspects, le candidat doit :

- analyser les situations proposées,
- identifier les problèmes à traiter,
- proposer des solutions mettant en œuvre les connaissances, méthodes et techniques appropriées relevant tant des procédés traditionnels qu'éventuellement des technologies nouvelles.

Les sujets pourront comporter des questions portant sur les programmes des formations des lycées professionnels en relation directe avec **la section** du concours (niveaux V et IV).

L'évaluation portera sur :

- les aptitudes pédagogiques du candidat :
 - . capacités d'analyse et de synthèse,
 - . capacités de mobilisation de son expérience et de ses connaissances,
- les qualités de son expression écrite : clarté et rigueur, composition.

II – EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Nature des épreuves	Durée	Coefficient
1 – Epreuve orale portant sur les connaissances mises en œuvre dans les formations scolaires (b)	Préparation 2 h Epreuve 0 h45	1
2 - Entretien s'appuyant sur la présentation d'un dossier de travaux personnels (c)	Sans préparation Epreuve :0 h45 (exposé : 20 min maximum, entretien : 25 min maximum)	1

b) Epreuve orale portant sur les connaissances mises en œuvre dans les formations scolaires

Le sujet de l'épreuve se rapporte à l'option

Cette épreuve a trait aux connaissances mises en œuvre dans les formations conduisant aux diplômes du CAPA, BEPA, BTA et le baccalauréat professionnel, en rapport avec l'option dans laquelle se présente le candidat.

Elle comporte nécessairement la présentation d'une séquence d'enseignement consacrée à tout ou partie du thème proposé.

L'évaluation portera sur :

- les connaissances du candidat,
- sa capacité à mener une réflexion méthodologique,
- la pertinence de la progression, des choix de supports pédagogiques,
- la clarté et la rigueur de son exposé.

Le jury détermine les parts de temps consacrées à l'exposé par le candidat et à l'entretien avec le jury.

c) Entretien s'appuyant sur la présentation d'un dossier de travaux personnels

Cette épreuve prend appui sur la présentation par le candidat d'un dossier de travaux personnels réalisés dans le cadre de son activité professionnelle (travaux et recherches auxquels il a participé, mise en place de formations nouvelles, coopération avec des entreprises et autres organismes, projets divers réalisés dans le cadre de son enseignement, etc...).

Ce dossier comportera, au maximum 30 pages dactylographiées, y compris les annexes.

L'évaluation portera sur :

- les qualités pédagogiques du candidat,
- ses capacités de réflexion sur son enseignement et sur l'environnement de son établissement,
- sa capacité d'adaptation aux évolutions pédagogiques, technologiques et économiques,
- la clarté et la rigueur de son exposé,
- son aptitude à communiquer, à exposer des idées, à défendre son point de vue à partir des questions qui lui sont posées.

Le jury détermine les parts de temps consacrées à l'exposé par le candidat et à l'entretien avec le jury.

III - PROGRAMME

Option A (sciences économiques et sociales et gestion de l'entreprise) :

- BTSA « ACSE »

Option B (sciences économiques et sociales et gestion commerciale) :

- BTSA « ACSE »
- BTSA technico-commercial
- BTS « action commerciale »
- BTS « force de vente »

Option C (sciences économiques et sociales et gestion de l'environnement)

- BTSA « ACSE »
- BTSA « gestion et protection de la nature »

Option D (sciences économiques et sociales et économie familiale et sociale)

- BTSA « ACSE »
- BTS « économie sociale et familiale »

Option E (sciences économiques et sociales et techniques comptables, bureautique)

- BTSA « ACSE »
- BTS « comptabilité et gestion »
- BTS « assistant de direction »